



Cumul travail fct public personnel non titulaire

Par **virginie**, le **15/08/2010** à **18:11**

Bonjour,

je suis actuellement employée en tant que contractuelle au CNRS à plein temps, mais cela ne me suffit pas.

J'ai la possibilité de travailler quelques heures par mois (15heures) dans une entreprise privée.

Je voudrai avoir votre avis pour savoir comment ca se passe, puis je cumuler ces deux emplois? ou à qui, puis je demander si j'ai le droit?

la loi n'ayant trop d'exceptions, je n'y comprends plus rien.

merci par avance,

virginie